



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux  
Équipe spéciale sur l'eau et le climat  
Onzième réunion  
Genève, Suisse, 2 octobre 2020

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA ONZIÈME RÉUNION**

Qui se tiendra dans un format virtuel, Genève,  
Qui s'ouvrira le vendredi 2 octobre 2020 à 14h00.

### **I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Session sur l'intégration des aspects transfrontières de la gestion de l'eau dans les documents relatifs au climat :
  - a. Partie introductive;
  - b. Bonnes pratiques et enseignement tirés des pays et des bassins.
3. Discussion sur les activités futures en matière d'adaptation au changement climatique pour le prochain programme de travail au titre de la Convention sur l'eau pour 2022-2024.
4. Clôture.

### **II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES**

#### **Contexte**

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est responsable des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, y compris la gestion des inondations et de la sécheresse, conformément au programme de travail pour 2019-2021 de la Convention sur l'eau (domaine d'activité 4, voir ECE/MP:WAT/54/Add.1). Elle se fixe les objectifs suivants :

- a. Renforcer les capacités d'adaptation et améliorer la coopération pour l'adaptation aux changements climatiques et les mesures d'atténuation dans les bassins transfrontières ;
- b. Augmenter le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du bassin ou coordonnées dans les bassins transfrontières, en facilitant l'accès aux fonds pour le climat et en renforçant les capacités nécessaires ;
- c. Susciter une plus grande prise de conscience concernant l'importance de l'eau et de la coopération transfrontière pour l'adaptation aux changements climatiques

et la réduction des risques de catastrophe au niveau national et transfrontière, ainsi que dans le cadre de mécanismes intergouvernementaux mondiaux, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Programme à l'horizon 2030.

La réunion de l'Équipe spéciale consistera principalement en une session thématique sur l'intégration des aspects transfrontières de la gestion de l'eau dans les documents relatifs au climat. Cette session est organisée en partenariat avec l'AGWA, l'AWB, le GWP, le RIOB, le SIWI, le PNUD, la CCNUCC et le WGF. Elle aura pour but d'analyser comment la coopération dans le domaine des eaux transfrontières peut être intégrée dans le développement, l'amélioration et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), des plans d'adaptation nationaux (PAN) ainsi que des stratégies d'adaptation nationales et régionales et des plans de gestion des bassins fluviaux.

L'Équipe spéciale discutera également d'autres activités sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières, y compris la gestion des inondations et des sécheresses, qui seront incluses dans le prochain programme de travail au titre de la Convention sur l'eau pour 2022-2024.

### **Informations pratiques**

La onzième réunion de l'Équipe spéciale débutera à 14 heures et se terminera à 16 heures le vendredi 2 octobre 2020. Elle se tiendra virtuellement. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée de la quinzième réunion du Groupe de travail sur la gestion intégrée des ressources en eau, qui se tiendra du 30 septembre au 2 octobre à Genève dans un format hybride. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant des autorités gouvernementales, le secteur privé, des organisations non-gouvernementales et internationales, ainsi que d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont priés de diffuser les informations concernant la réunion et de faciliter la nomination de représentants adéquats dans leurs pays respectifs.

Plus d'informations sur la réunion de l'Équipe spéciale sont disponibles sur le site: <https://www.unece.org/index.php?id=53335>.

Veillez-vous inscrire à la réunion en suivant le lien:

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=2zWeD09UYE-9zF6kFubccPWx9Lb8Ey1OjaF4ZP02MHZUMkIYQ0VOUkINVFIYMEgzVkNTWEwwQzlGQS4u>

### **III. ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

#### **Point 1: Ouverture et adoption de l'ordre du jour (14h00-14h10)**

1. Les coprésidents ouvriront et présenteront la réunion.

**Point 2.a: Session sur l'intégration des aspects transfrontières de la gestion de l'eau dans les documents relatifs au climat : partie introductive (14h10-14h55)**Document(s):

Document de réflexion pour la session

Document de référence « Intégration de l'eau et de la coopération transfrontière dans les documents relatifs au climat »

2. L'Équipe spéciale sera informée des derniers développements en matière d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en mettant l'accent sur la préparation et la mise en œuvre en cours des plans d'adaptation nationaux (PAN), la mise à jour des contributions nationales déterminées (NDC) et les travaux connexes dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique.

3. L'Équipe spéciale sera informée des avantages, des possibilités et des outils disponibles pour intégrer l'eau et la coopération transfrontière dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents relatifs au climat, tels que les CDN, les PAN et autres. Le document de référence intitulé *Intégration de l'eau et de la coopération transfrontière dans les documents relatifs au climat* sera également présenté et examiné à cet égard.

**Point 2.b: Session sur l'intégration des aspects transfrontières de la gestion de l'eau dans les documents relatifs au climat: bonnes pratiques et enseignement tirs des pays et des bassins (14h55-15h45)**

4. L'Équipe spéciale sera informée des exemples concrets de pays, tels que le Brésil et la Moldavie, axés sur l'intégration de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans le développement, le renforcement et la mise en œuvre des CDN, des PAN et des stratégies d'adaptation nationales et régionales. Elle sera également informée du rôle des organisations de bassin fluvial dans des bassins tels que le Danube et le Niger dans l'intégration de l'adaptation transfrontière au changement climatique dans la planification de la gestion des bassins fluviaux et les politiques climatiques nationales.

**Point 3: Discussion sur les activités futures en matière d'adaptation au changement climatique pour le prochain programme de travail au titre de la Convention sur l'eau pour 2022-2024 (15h45-16h00)**

5. L'Équipe spéciale examinera les activités futures en matière d'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières, y compris la gestion des inondations et des sécheresses, à inclure dans le prochain programme de travail au titre de la Convention sur l'eau pour 2022-2024.

**Point 4: Clôture**

6. Les Coprésidentes prononceront la clôture de la réunion le vendredi 2 octobre 2020, à 16 heures.

\*\*\*\*\*